DLP 26-9-84

Avertissements agricoles



Bulletin Technique n° 30 du 21 septembre 1984 [le bulletin n° 29 a été spécifique à la Lorraine]

COLZA

GROSSES ALTISES : démarrage du vol en toutes régions

MILDIOU : de graves attaques dans certaines parcelles de Meuse

LIMACES : rappel

GROSSES ALTISES : DEMARRAGE DU VOL EN TOUTES REGIONS

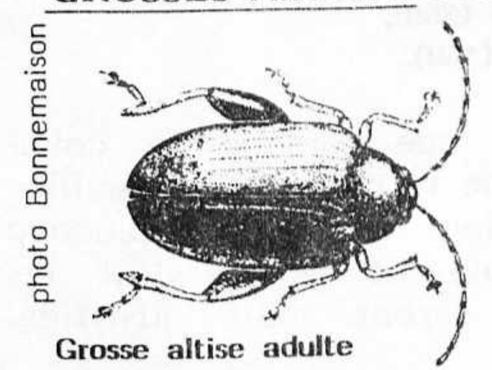


photo Bonnemaison

Grosse altise adulte taille réelle 3-4 mm

Le vol a débuté depuis quelques jours ; il demeure faible en intensité. On peut observer localement (WIWERSHEIM 67, ...) les premières morsures sur cotylédons.

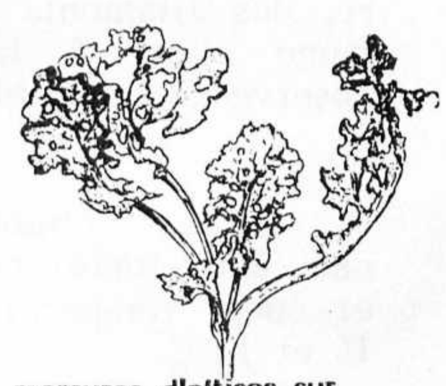


photo Bonnemaison

morsures d'altises sur jeunes plantules

[Une évolution brutale de cette situation vous serait indiquée sur nos réponseurs téléphoniques : Alsace : (88) 37.32.21 - Lorraine (8) 337.45.98]

Nos préconisations :

Dans la majorité des parcelles, attendez pour traiter !

→ Si vous avez appliqué un insecticide microgranulé au semis

Les conditions climatiques ont été suffisamment humides pour permettre une bonne solubilisation des microgranulés. En principe, cette protection devrait donc être suffisante à l'égard des altises.

→ Si vous n'avez pas appliqué d'insecticide microgranulé au semis

Des contrôles fréquents des infestations sont vivement recommandés (surtout après un réchauffement).

Un traitement est nécessaire dès que 3 pieds sur 10 présentent des morsures.

Avant le stade 2 feuilles vraies, ce traitement vise surtout les altises adultes. Après ce stade, le but de l'intervention est de limiter les populations larvaires ultérieures, le traitement contre les larves étant très aléatoire (difficulté d'accès dans les parcelles, températures trop basses ...).

Les produits conseillés :

Parmi les produits autorisés, il est conseillé d'utiliser des pyréthrinoïdes de synthèse en raison de leur rémanence (l. de produit commercial/ha) :

- cyperméthrine : Cymbush (0,25), Kafil super (0,25), Mastor (0,5), Ripcord 5 (0,5), Sherpa 10 (0,25) ;
- deltaméthrine : Decis (0,3) ;
- fenvalérate : Sumicidin 10 (0,5).

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Publication Périodique : 1848 DA
CPPAP N° :
Abonnement Annuel : 95 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
ALSACE : (88) 37.32.18
LORRAINE : (8) 337.26.45

P85



MILDIOU : DE GRAVES ATTAQUES DANS CERTAINES PARCELLES DE MEUSE

Dans certaines parcelles (région de VERDUN, Sud de la Meuse ...), on constate de sévères attaques de mildiou sur les jeunes colzas, pouvant conduire au retournement des parcelles.

Symptômes :

Les cotylédons ou les jeunes feuilles présentent sur leur face supérieure, des filaments blancs puis des taches jaune clair. A la face inférieure, on observe un duvet blanc - grisâtre.

Le champignon est favorisé par une forte humidité atmosphérique et des températures comprises entre 10 et 15°C.

● **Aucun traitement ne peut enrayer une attaque bien déclarée.**

● Par contre, certaines matières actives de contact sont efficaces en tout début d'attaque (sous réserve toutefois de pouvoir "rentrer" dans les parcelles) [en g de m.a./hl] :

- **organocupriques (=association cuivre+ manèbe, cuivre + mancozèbe, cuivre+propinèbe...)**
- **manèbe (160),**
- **mancozèbe (160),**
- **propinèbe (200),**
- **captafol (160).**

A noter que lorsque le colza sera plus développé (à partir de 4 feuilles vraies), le mildiou lui sera beaucoup moins préjudiciable et de ce fait les traitements ne seront plus justifiés.

LIMACES : RAPPEL

Les conditions climatiques sont favorables aux limaces et des dégâts sont signalés en différents secteurs.

- reportez-vous au bulletin n° 28 du 5 septembre 1984 -